

SAU cantonale, faisons le point

Alain Koller (UDC)

L'agriculture est l'un des piliers de l'identité et de l'économie de la République et Canton du Jura. Avec plus de 40'500 hectares de surface agricole utile (SAU), notre canton possède l'une des structures agricoles les plus solides de Suisse. Cependant, la pression sur le foncier s'accroît, que ce soit pour des projets d'infrastructure, de compensation écologique ou d'aménagement du territoire.

La loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) protège en principe l'accès à la terre pour les exploitants à titre personnel. Pourtant, il arrive que l'État intervienne sur le marché. Dans un souci de transparence et afin de garantir que l'État ne devienne pas un concurrent déloyal pour nos jeunes agriculteurs qui cherchent à s'établir, il est nécessaire de faire la lumière sur le patrimoine foncier agricole du Canton et sur ses pratiques d'achat.

Nous demandons au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- 1. Combien d'hectares de terrain agricole le Canton du Jura possède-t-il actuellement en son nom propre (hors forêts et zones à bâtir) ?**
- 2. Quelles sont les conditions légales et les bases stratégiques qui permettent au Gouvernement d'acheter des terres agricoles ? Ces achats sont-ils uniquement destinés à des échanges lors de remaniements parcellaires ou le Canton constitue-t-il des réserves foncières à d'autres fins ?**
- 3. Lors de l'acquisition d'un terrain agricole, l'État est-il soumis aux mêmes taxes que les particuliers, notamment en ce qui concerne les droits de mutation et les émoluments du registre foncier ?**
- 4. Comment le Gouvernement s'assure-t-il que ses interventions sur le marché foncier ne lèsent pas les agriculteurs locaux ou ne contribuent pas à une hausse artificielle des prix du terrain malgré le plafonnement licite ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Alain Koller (UDC)

Co-signataires

- Francine Stettler (UDC)
 - Brigitte Favre (UDC)
 - Irmin Rais (UDC)
 - Lionel Montavon (UDC)
 - Francis Carnal (UDC)
 - Stéphane Girardin (UDC)
 - Damien Lachat (UDC)
 - John Moser (UDC)
 - Miriam Moser (UDC)

- Jean-Marc Bouduban (UDC)
- Lysiane Farner (UDC)
- Cindy Spies (UDC)
- Fabian Zürcher (UDC)

Intervention déposée officiellement le 05 mars 2026